

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste d'émargement de la séance n°

3

du C.A du

1 décembre 2020

La 1^{re} séance de l'année scolaire, quelle que soit la composition du CA, porte toujours le n°1

Catégorie : Membres de droit			Catégorie : Personnalité(s) qualifiée(s)			
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Chef d'établissement	GUIOCHET François <input checked="" type="checkbox"/>		Désigné par l'inspecteur d'académie	COUTURIER Henri		
Adjoint			Désignée par le conseil général	SAINT-SULPICE Annie		
Gestionnaire	TESTON Christine <input checked="" type="checkbox"/>		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - ATOSS			
C.P.E.	MORIN Céline <input checked="" type="checkbox"/>		Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Directeur adjoint de SEGPA			Titulaires	SANTIAGO Fabrice <input checked="" type="checkbox"/>		
Catégorie : Représentants des collectivités				D'ANGELA Marylène <input checked="" type="checkbox"/>		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	DUSSOULIER Chantal		
Titulaires				CORDIER Isabelle		
Conseil général	GREFFET Christophe					
	LOUIS Mireille <input checked="" type="checkbox"/>					
Commune	RAPY Gilles Représentant de l'EPCI (sans voix délibérative)		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Enseignants			
	LAURENT Michèle <input checked="" type="checkbox"/>		Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Suppléants	BILLOUDET Guy		Titulaires	JAMBON Nicolas <input checked="" type="checkbox"/>		
	BERNIGAUD Roland			POTIER DE LA VARDE Emilie <input checked="" type="checkbox"/>		
	DUPUIT Guy			LEBLANC Philippe <input checked="" type="checkbox"/>		
	CARJOT Jean-François			PILON Karine <input checked="" type="checkbox"/>		
		BASSET Sylvaine <input checked="" type="checkbox"/>				
		VALLERA Anaïs				
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Elèves			Suppléants	PONCET Laurent <input checked="" type="checkbox"/>		
Qualité	Nom Prénom	Signatures		ROYER Delphine		
Titulaires	GAND Jeanne <input checked="" type="checkbox"/>			PACARD Valérie		
	SCHTRAK Johanna			ROY Magali <input checked="" type="checkbox"/>		
Suppléants	NEROT Agathe					
	HIDIROGLU Irem					
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Parents						
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures	
Titulaires	BOUCHISSE Sandra		Suppléants	BOUTEMEUR Malika		
	CHAGNARD Fabien			MATHON Stéphanie		
	DUFOUR Alexandre <input checked="" type="checkbox"/>			BLAIN Elsa <input checked="" type="checkbox"/>		
	GAUTHY Nadège <input checked="" type="checkbox"/>			GREGOIRE Stéphanie		
	LEQUEUX Sébastien <input checked="" type="checkbox"/>			CAVILLON François		
	PAQUET-BRANCHY Céline <input checked="" type="checkbox"/>			ZANA GONCALVES Gaëlle <input checked="" type="checkbox"/>		

PROCES-VERBAL du Conseil d'Administration

er

Du 1 décembre 2020.

M. GUIOCHET, principal du collège et président du CA, procède à l'appel.
A 18h07, il y a 14 votants : le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 18h08. M. DUFOUR est désigné comme secrétaire de séance.

1- Approbation de l'ordre du jour

- 1- *Approbation de l'ordre du jour*
- 2- *Approbation du PV de la séance du 05-11-2020*
- 3- *Examen du budget 2021*
- 4- *Délégation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle*
- 5- *Admission en non-valeur*
- 6- *Décision DBM pour la facture d'eau*
- 7- *Questions diverses*

L'ordre du jour est voté à l'unanimité.

Arrivée de Mme PILON qui porte le nombre de votants à 15.

2 - Approbation du PV de la séance du 05/11/2020

Ledit PV est adopté à l'unanimité

3 – Examen du budget 2021

M. Guiochet rappelle que le CA vote une ventilation de la dotation et non pour la dotation en elle-même.
La crise sanitaire étant toujours présente, les dépenses qui lui sont liées continuent également pour assurer le protocole sanitaire.

Mme Teston-Ruff présente la répartition du budget entre AP, ALO, VE et SNB :

La dotation du Département de l'Ain pour 2021 est de 91648 € soit +2000€ vs 2020.

Arrivée de Céline Morin à 18h17 qui porte le nombre de votant à 16

Les différentes fuites d'eau ont impacté fortement le budget (+10 000€) pris sur cette dotation de fonctionnement du département.

Mme LOUIS informe le CA que le département augmentera sa dotation de 4500 € sur 2021 pour pallier une partie de la facture d'eau sachant que SEGEDO n'a pas d'assurance pour cela.
N'ayant pas reçu le courrier officiel, cette nouvelle dotation n'est pas inscrite à ce jour au budget.

Arrivées de Ms. LEBLANC et PONCET et Mmes BASSET, GAUTHY, PAQUET BRANCHY à 18h21 qui porte le nombre de votant à 21.

Une fois toutes les dépenses de fonctionnement déduites de la dotation de 91648 €, le reste est affecté aux AP (activités pédagogiques) par matières. Vu toutes les dépenses imprévues (facture d'eau, protocole sanitaire), le budget AP sera en diminution de 2700 € vs 2020, avec une baisse générale sur toutes les matières voir des budgets à 0 € sur certaines comme l'HG, le Latin, le Maths.

Par ailleurs, l'ensemble des budgets « sorties » sont bloqués, des demandes de subventions sont en cours pour pourvoir les réaliser comme la sortie théâtre ou la sortie de M. Le Gouic.
Une partie de la facture d'eau sera prise sur le fonds de réserve sachant qu'une troisième fuite s'est déclarée récemment. A noter que le fonds de réserve passera ainsi en dessous de son BFR pour la première fois.

M. Guiochet indique que le collège devra, sans dotation complémentaire, se « serrer la ceinture » dans les années futures pour remettre ce fonds de réserve à flot car celui-ci ne doit jamais descendre en-dessous d'un minimum suffisant pour la vie courante du collège.

Le CA demande si le Département ne devrait pas engager des travaux de rénovation des installations d'eau.

On note par ailleurs que, malgré le nombre important de relance et l'énergie déployé par l'équipe administrative du collège, le nombre de boursier a diminué cette année (82 en 2021 vs 99 en 2020).

M. Dufour intervient pour exprimer son mécontentement suite à l'amputation du budget AP. Activités pédagogiques qui aident les professeurs à donner un enseignement de qualité.

M. Jambon indique que cette première répartition qui ampute les AP n'est pas acceptable, ce n'est pas au collège de payer les dépenses liées au contexte sanitaire. La dotation à certes augmenter cette année (mais pas suffisamment par rapport au contexte), elle avait baissé l'année dernière et avait été gelée les années précédentes.

A 18h57, M. Jambon demande une suspension de séance avant le vote du budget.

Reprise de la séance à 19h00.

Vote du budget : 8 POUR, 2 ABSTENTION, 11 CONTRE

La répartition du budget en l'état est refusée par le CA

M. GUIOCHET souhaite donc proposer une nouvelle répartition. L'objectif étant de retrouver le même niveau d'AP que l'année dernière. Les modifications portent sur les ALO qui baissent.
Le budget SMS passe de 2000€ à 1000 € par an, le principal s'engage a communiqué davantage par l'intermédiaire de l'ENT et du carnet de correspondance et à n'envoyer les SMS qu'à un seul téléphone d'une famille vivant sous le même toit (au lieu de 2).

Les frais de réception seront diminués en particulier après le CA, idem pour les fournitures de bureaux, l'administration s'engageant à prendre davantage dans le stock mais cela ne durera qu'un temps.

Il faudra prévoir une nouvelle dotation pour les nouveaux projets du collège et trouver de nouvelles solutions de financement si la dotation du département n'évolue pas.

Mise au vote de la nouvelle répartition budgétaire

M. Jambon souhaite présenter avant le vote une motion du corps enseignant :
*« VOEU déposé par les représentants des personnels éducatifs du collège de Vonnas :
Les administrateurs du collège du Renon de Vonnas prennent acte de la nouvelle répartition du budget, qui affecte moins les crédits pédagogiques que la précédente.
Pour ne pas bloquer le fonctionnement de l'établissement, ils ne voteront pas contre cette nouvelle répartition, mais s'abstiendront.
Ils demandent néanmoins qu'une dotation exceptionnelle soit accordée à l'établissement dans de brefs délais, afin de pouvoir affronter les dépenses exceptionnelles occasionnées par le contexte sanitaire. »*

M. Jambon souhaite que cette motion soit mise au vote
Vote de la motion : 20 POUR, 1 ABSTENTION, 0 CONTRE

La motion est adoptée à l'unanimité

Nous passons maintenant au Vote du budget : 0 CONTRE, 11 ABSTENTION, 10 POUR

La nouvelle répartition du budget est adoptée à l'unanimité.

Le collège va solliciter le conseil départemental de l'Ain et le Rectorat pour fonctionner au mieux.
Départ de Mme Laurent à 18h28, le nombre de votants passe à 20.

4 – Délégation du CA au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidences financières annuelle

Mise au vote : 0 CONTRE, 2 ABSTENTION, 18 POUR

La délégation du CA au chef d'établissement est adoptée à l'unanimité

5 – Admission en non-valeur

Créance cantine d'une famille mise à l'huissier. L'agent comptable demande d'annuler cette dette de 408.38 € et de la passer en non-valeur

Vote à l'unanimité, l'admission en non-valeur de cette créance est adoptée

6 – décision DBM pour la facture d'eau

Mme TESTON-RUFF demande une ouverture de crédit pour régler la facture d'eau sur ALO.

L'idée est d'affecter le budget sortie/voyages annuler pour payer cela.

Ce budget pourra être réallouer en fonction des retours du courrier Sogedo pour diminuer la facture et les aides du département.

Vote : 0 CONTRE, 10 ABSTENTION, 10 POUR

La DBM est adoptée

N'ayant pas reçu de « questions diverses », M. Guiochet annonce l'épuisement de l'ordre du jour

La séance est levée à 19h45.

